

N/REF : 9/04/2025 10H26 C:000053 I:00099
V/REF : AC/C16987
V/Email reçu le Mercredi 09/04/2025 à 10H26

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. SXP

IMMEUBLE : LE ST EXUPERY -SXP
1/3, COURS JEAN JAURES

35136 ST JACQUES DE LA LANDE

Rennes, le

12 Mai 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : ALLEE 1 JAURES - M BOURA / MME BACAR 07 69 76 54 13 / 07 69 66 50 01
LOGEMENT N° 018634, PORTE N°8634, 3° ÉTAGE, TYPE 6
LOGEMENTDU DESSOUS IMPACTÉ : M GUEYE 07 49 81 51 20

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE PROVENANT DE LA CUISINE

Donneur d'ordre : Mme M. LE ROUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 10/04

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

RECHERCHE DE FUITE

CONSTAT : FUITE AU NIVEAU DE L'ÉVIER

ÉVACUATION EVIER BOUCHÉE

REMARQUE : MAUVAISE PENTE SUR LES ÉVACUATIONS EVIER TOUT LE LONG CUISINE

DÉBOUCHAGE CANALISATION EVIER AVEC ORBISOL

DÉBOUCHAGE CONCLUANT

PRÉVOIR LE REMPLACEMENT TUYAUTERIE ÉVACUATION PVC ET REMPLACEMENT

CANALISATION CUIVRE AVEC DÉPOSE MEUBLE SOUS EVIER CAR RISQUE DE DÉGÂTS
DES EAUX

FIN DE CHANTIER REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 29/04

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

COUPURE D'EAU GÉNÉRAL

DÉPOSE DU MEUBLE SOUS EVIER

DÉPOSE DE TOUTES LES EVACUATIONS DERRIERE EVIER, CHAUDIERE, SIPHON

MACHINE A LAVER

DECOUPE SECTION CUIVRE RESEA ECS ET EFS DE L'ÉVIER

FAÇONNAGE RÉSEAU CUIVRE DERRIERE ÉVIER

MODIFICATION EVACUATION PVC DEPUIS MEUBLE SOUS EVIER JUSQU'A LA MACHINE
A LAVER EN PASSANT PAR LA CHAUDIERE.

FOURNITURE ET POSE DE COLLIER

ASSEMBLAGE ET COLLAGE DU PVC
FOURNITURE ET POSE D'UN NOUVEAU SIPHON DE MACHINE A LAVER
REPOSE MEUBLE SOUS EVIER
RACCORDEMENT ALIMENTATION ET EVACUATION
POSE D'UN JOINT SILICONE PÉRIPHÉRIQUE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ETANCHÉITÉ
POSE D'UN JOINT DE SILICONE AU NIVEAU DU LAVABO DE LA SALLE DE BAIN
DE L'ÉTAGE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 30/04/25 a 16H10 Mme M. LE ROUX
BB LCOMPTER Email envoyé le 17/04/25 a 14H37 Mme M. LE ROUX
AT LGESTION Email envoyé le 17/04/25 a 11H13 Mme M. LE ROUX
AT LGESTION Email envoyé le 15/04/25 a 14H54 Mme M. LE ROUX
AT LCOMPTER Email envoyé le 15/04/25 a 14H52 Mme M. LE ROUX
NR LGESTION Email envoyé le 11/04/25 a 15H23 Mme M. LE ROUX
AT LGESTION Email envoyé le 10/04/25 a 13H44 Mme M. LE ROUX

1004 : PRÉVOIR LE REMPLACEMENT TUYAUTERIE ÉVACUATION PVC ET REMPLACEMENT
CANALISATION CUIVRE AVEC DÉPOSE MEUBLE SOUS EVIER CAR RISQUE DE DÉGATS
DES EAUX
DANS L'ATTENTE. CORDIALEMENT,

09/04 MSG LAISSÉ A M; BOURA

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PBL113-Dégorgement lavabo,évier,bidet	2	92,00		92,00
1,00	PBL008-Ff RFE compl.EF-EC/chauf.<1/2jrPP	2	170,00		170,00
1,00	PBL182-Dép./Remontag.appareil sanitaire	3	180,00		180,00
1,00	PBL183-FP.Robinetterie MaL	3	90,00		90,00
1,00	PBL105-FP.Siphon Machine a Laver	3	56,00		56,00
6,00	PBL005-Rempl.tuyauterie PVC /Ml	3	45,00		270,00
4,00	PBL004-FP.Tuyau./remise sans calorif/ml	3	55,00		220,00
TOTAL H.T.					1078,00
T.V.A. a 10,00%					107,80
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>1185,80</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.